

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 août 2017**

**Présents** : Mmes Biffard, Boucault, Hubert, Landemaine, Lesieur, Massola, Vail  
M. Pecchioli, Planchenault, Gouault, Lenaerts, Peillon, Verney, Beauchet, Chalembert, Chalette, Corbin,  
Guillaume, Guiot, Letourneur, May, Potts, Quineau

**Excusés** : R. Guérin, C. Peuvret, G. Olivier

**1) Approbation du dernier compte-rendu**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 19 juillet 2017.

**2) Enquête publique sur la révision du zonage d'assainissement du secteur de Dancé – rapport du commissaire-enquêteur**

L'enquête publique s'est déroulée du 10 juillet au 11 août 2017. Le commissaire-enquêteur a reçu trois observations du public et a donné un avis favorable à la révision du zonage.

Une convention de passage de canalisation sur une parcelle privée est à prévoir.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le zonage d'assainissement révisé du secteur de Dancé.

**3) Transfert du prélèvement du FNGIR à la CDC Cœur du Perche**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de transfert des prélèvements du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) perçus jusqu'alors par les communes membres de la CDC Cœur du Perche, à la CDC Cœur du Perche.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à ce transfert.

Le FNGIR s'élève à 74 464 € en 2017. Cette somme viendra en diminution de la fiscalité de la commune, augmentera le coefficient d'intégration fiscale de la communauté de communes et lui permettra l'obtention de dotations complémentaires.

**4) Site Internet**

Monsieur Potts informe l'assemblée que le site internet de la commune de Perche en Nocé [www.perche-en-noce.fr](http://www.perche-en-noce.fr) est en ligne depuis le mois de juillet. Des erreurs restent à corriger. La commission communication réunie le 29 août a proposé de mettre d'abord d'aplomb l'existant.

Il demande aux conseillers de visiter le site et de lui faire part d'éventuelles remarques.

Le contenu du site devra par la suite être visible sur tablettes et smartphones. Une formation à l'utilisation du site est prévue pour 2 agents administratifs.

Il relance un appel auprès des conseillers municipaux et communaux de Colonard-Corubert et de Saint Aubin des Grois afin que chaque commune soit représentée au sein de la commission.

Coût du site : 2 300 € HT. La maintenance annuelle s'élève à 400 € HT.

Coût des prestations photographiques : ce sujet sera abordé avec les photographes concernés.

**5) Point sur la reprise de la pharmacie de Nocé**

La pharmacie va s'installer dans les anciens locaux pharmaceutiques le 15 octobre 2017.

Le conseil municipal remercie les anciens pharmaciens pour toute l'aide apportée à la reprise de leur officine.

Philippe Planchenault présente les travaux réalisés ou en cours de réalisation dans les futurs locaux de la nouvelle pharmacie : aménagement du parking, remplacement de la cuve à fuel enterrée et descente de la tuyauterie de chauffage.

Maison médicale : la démolition du bâtiment de monsieur Gorel acquis par la commune est à programmer avant la fin de cette année. Une consultation d'entreprises spécialisées est à lancer.

#### **6) Permis de démolir**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'instituer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R421-27 du code de l'urbanisme.

#### **7) Point sur les travaux de l'église de Nocé**

Le calepinage est réalisé. Des sculptures situées dans des niches seront à restaurer. La date de reprise des travaux n'est pas connue à ce jour.

#### **Point sur les travaux réalisés à Préaux :**

- Réfection des trottoirs rue Alexandre Hubert,
- Aménagement d'un parking derrière la salle des fêtes,
- Construction d'une dalle pour les conteneurs d'ordures ménagères à côté de la salle des fêtes,
- Travaux d'aménagement de la circulation et du stationnement du côté de la boulangerie : il n'y aura pas de subvention cette année. Le projet est reporté en 2018.
- Ecole (compétence de la CDC Cœur du Perche) : les travaux de construction de la 4<sup>ème</sup> classe sont bien avancés. Elle s'installera dans la salle de motricité le temps des travaux puis dans les nouveaux locaux au retour des vacances de la Toussaint. Prévision d'effectifs à la rentrée 2017 : Préaux : 75 élèves, Nocé : 115.

#### **8) Décision modificative**

Le conseil municipal décide de prendre la décision modificative suivante pour imputer en section d'investissement l'acquisition de matériel de voirie.

Article n°	Libellés	Dépenses	Recettes
	<b>FONCTIONNEMENT</b>		
60632	Fournitures de petit équipement	- 3 600	
023	Virement à la section d'investissement	3 600	
	<b>INVESTISSEMENT</b>		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 600	
021	Virement de la section de fonctionnement		3 600

## 9) Questions diverses

Tournage du film Bécassine sur Préaux / Saint Aubin des Grois / Saint Jean de la Forêt la semaine prochaine. Des dispositions ont été prises concernant la circulation sur les voies empruntées.

Joëlle Massola informe l'assemblée qu'un concert en l'église de Saint Aubin des Grois aura lieu dimanche 23 septembre.

### Informations communautaires

Joëlle Massola fait part des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre 2017. Les dépliants sont à distribuer dès maintenant auprès des habitants, des commerces, des gîtes et chambres d'hôtes.

Elle informe l'assemblée qu'une manifestation aura lieu dimanche 3 septembre : la Grande Traversée : randonnée découverte du territoire de la CDC Cœur du Perche mise en place l'an dernier par la CDC Perche Sud avec comme circuit cette année de Bretoncelles à Saint Pierre la Bruyère.

### Colonard-Corubert :

- Des coulées de boues ont été constatées suite au dernier orage.
- Débardage de bois au Bois de Dambray : l'obligation de remise en état des lieux après intervention sera renforcée.
- Contrôle des haies replantées à Corubert le 20 septembre par les services de l'Etat.

Dancé : aliénation d'une portion du chemin rural de la Brosse : signature des actes vendredi matin.

### Prochains conseils municipaux :

- Mercredi 11 octobre,
- Mercredi 15 novembre,
- Mercredi 13 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.

Le Maire,  
Pascal PECCHIOLI

